



Fonction publique harcèlement employeur par médecine travail

Par rato

Bonjour , MMe Ms

est il normal en activité normale dans la fonction publique d'être convoqué sans motif aucun à une visite médicale tous les 6 mois environ et d'être ensuite convoqué à une exoertise psychiatrique? sans aucune raison ? comment faire pour se défendre et faire cesser ce harcèlement ?

Merci beaucoup

Par kang74

Bonjour

Tout dépend toujours du contexte .

C'est le service médical qui décide de la périodicité, et des examens complémentaires suivant plusieurs paramètres qui peuvent venir du poste, du service, de vos antécédents, d'une situation de harcèlement évoquée , etc

Donc se défendre contre cela n'a pas de sens : vous ne pouvez pas décider la manière dont l'employeur gère ses obligations